

Ministry of Education  
Capital Policy Branch  
900 Bay Street  
19<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**  
Direction des politiques des  
immobilisations  
900, rue Bay  
19<sup>e</sup> étage, Édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2



**2018: B**

## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES:** Directeurs/Directrices de l'Éducation  
Surintendants(es) des affaires  
Surintendants(es) des installations  
Secrétaires-trésoriers(ières) des administrations scolaires

**EXPÉDITEUR:** Joshua Paul  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

**DATE:** le janvier 2019

**OBJET:** **Sondage provincial 2018-2019 sur la gestion des biens et vérification des données sur les écoles – états financiers de 2018-2019 et prévisions budgétaires et prévisions budgétaires révisées de 2019-2020**

---

Le but de cette note est de demander aux conseils scolaires et aux administrations scolaires de compléter un sondage et aux conseils scolaires de procéder à la vérification des données sur les écoles dans le cadre des efforts déployés pour appuyer la prise de décision gouvernementale.

1. **Sondage provincial 2018-2019 sur la gestion des biens** – Il s'agit d'évaluer les pratiques de gestions des installations dans l'ensemble du secteur public. Ce sondage doit être complété par le secteur des immobilisations.
2. **Vérification des données sur les écoles** – Ce processus vise à assurer que les conseils scolaires génèrent des fonds pour toutes leurs écoles pour les états financiers de 2018-2019 et prévisions budgétaires et prévisions budgétaires révisées de 2019-2020 ainsi que d'assurer qu'un inventaire précis et complet des installations scolaires est maintenue. Ce processus doit être complété par les administrateurs et/ou les utilisateurs du Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS).

### **1. SONDAGE PROVINCIAL 2018-2019 SUR LA GESTION DES BIENS (échéancier : le 31 janvier 2019)**

Le ministère de l'Éducation, en partenariat avec le ministère des infrastructures, prend

des mesures pour améliorer l'information gouvernementale dans les conseils scolaires et dans l'ensemble du secteur public. Cet effort s'inscrit dans le cadre du travail plus vaste du gouvernement visant à améliorer le processus de planification de l'infrastructure à l'échelle du gouvernement.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons élaboré un bref sondage pour mieux comprendre les pratiques actuelles en matière la gestion des biens et de la planification des immobilisations. Ce sondage devrait prendre environ 30 minutes à compléter. Le lien vers celui-ci est le suivant : [cliquer ici](#).

Afin de vous appuyer dans l'achèvement du sondage, vous trouverez une foire aux questions ainsi qu'un lexique au sein même du sondage.

Ce sondage constitue la première étape dans l'amélioration des pratiques de gestion des biens au sein du gouvernement. Les résultats guideront le gouvernement dans l'identification des priorités, en établissant une base des pratiques utilisées, et en créant des politiques de gestion des biens axées sur des éléments probants.

Il est important de noter que les résultats ne seront pas partagés avec d'autres parties prenantes. Les résultats de l'enquête sont à l'usage du gouvernement seulement.

## **Échéancier**

Veillez compléter le sondage en ligne au plus tard le 31 janvier 2019. Si vous avez des questions concernant ce sondage, veuillez communiquer avec :

- Pour les pratiques de gestion des infrastructures et des installations : Hitesh Chopra
- Pour le plan provincial de gestion des biens immobiliers : le ministère de l'Infrastructure à [MOI-IRPD-IRB@ontario.ca](mailto:MOI-IRPD-IRB@ontario.ca).

## **2. VÉRIFICATION DES DONNÉES SUR LES ÉCOLES (premier échéancier: le 25 janvier 2019, deuxième échéancier : le 29 mars 2019)**

Les fichiers nécessaires pour la vérification des données sur les écoles ont été mis à jour et sont maintenant disponible dans le Système d'information sur le financement de l'éducation (SFIS) 2.0. Dans le but de s'assurer que les conseils scolaires génèrent le financement approprié pour toutes leurs écoles pour les états financiers de 2018-2019 ainsi que les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2019-2020, il leur est essentiel de vérifier leurs données des écoles et de mettre à jour au besoin le SIIS et autres systèmes ministériels.

Le fichier relié au processus de vérification des données sur les écoles de cette année a été modifié afin d'inclure les quatre items suivants:

- Item 1 – Vérification des numéros SIIS éligibles pour le financement des écoles

(même format que l'an passé)

- Item 2 – Vérification de tous les autres numéros SIIS (existants et proposés)
- Item 3 – Vérification de la nomenclature normalisée (pour le SIIS seulement)
- Item 4 – Vérification de diverses informations immobilières du gouvernement

Cette année, nous avons ajouté les items 2, 3 et 4 pour fins de vérification. Les instructions afin de compléter les vérifications sont incluses dans un feuillet intitulé Guide (FR). Le fichier peut maintenant être téléchargé dans le SIFE 2.0. Vous les trouverez dans le dossier « Documents à l'appui » de la section « Explorer ». La marche à suivre pour télécharger ces documents est décrite à l'annexe A du document [SIFE 2.0 – Guide d'utilisation](#) (page 140).

### **Item 1 – Vérification des numéros SIIS éligibles pour le financement des écoles**

Les données du SIIS vérifiées à l'item 1 seront utilisées par le ministère en vue de déterminer l'éligibilité des écoles au financement et leur assigner un « Type d'école » pour le financement au niveau de l'école pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

Les données vérifiées pour 2019-2020 seront intégrées aux formulaires des données sur les écoles du SIFE 2.0 lors de la publication des formulaires pour les prévisions budgétaires de 2019-2020. Cette liste servira à déterminer le financement des écoles pour les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2019-2020. Pour donner suite à la courante vérification, les conseils ne pourront revérifier cette liste que dans le cadre du processus de vérification de l'année prochaine pour les états financiers de 2019-2020.

La liste finale pour 2018-2019 sera envoyée aux conseils scolaires pour validation avant la fin avril, 2019. Les conseils devront contacter leur agent des finances du ministère afin d'identifier toutes différences et approuver la liste au plus tard le 14 juin 2019. De plus amples détails seront disponibles lorsque la liste de 2018-2019 sera prête. Cette liste sera utilisée pour le calcul du financement de base pour les états financiers de 2018-2019.

Veillez noter que les « Types d'école » assignés sont sujet à des changements car l'information relative aux effectifs scolaire et au système d'informations géographiques seront mise à jour en cours d'année. Le financement des écoles inclus :

- Financement complémentaire pour le fonctionnement et la réfection des écoles;
- Financement complémentaire pour baisse des effectifs;
- Subvention de base pour les écoles;
- Allocation d'aide aux écoles;
- Actualisation linguistique en français (ALF);
- Allocation au titre du volet Financement de la participation des parents;
- Allocation du personnel des bibliothèques

Nous demandons aux conseils d'examiner tous les enregistrements de l'item 1 afin de confirmer que les données des écoles sont correctes. Veuillez noter :

- Toutes les modifications apportées au SIIS doivent être apportées en collaboration avec l'équipe du SIIS.
- Les identificateurs de la base de données sur l'identification des conseils et des écoles (BDICE) doivent être obtenus par l'entremise du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn) et ajoutée au SIIS le cas échéant.
- L'équipe du SIIS mettre à jour le système d'information géographique si nécessaire.
- Un numéro SIIS ne peut avoir qu'un seul numéro BDICE à la fois.

Si les données sur les écoles sont incorrectes ou manquantes, les conseils scolaires doivent apporter les corrections appropriées dans les systèmes ministériels et indiquer ces changements dans le fichier tel qu'expliqué par le manuel d'instruction sous l'onglet intitulé Guide (FR).

Seules les écoles ayant un statut « Ouvertes » dans le SIIS seront incluses dans la liste finale des écoles éligibles pour le financement des écoles. Cette liste sera téléchargée vers le SIFE 2.0.

Les écoles dont le statut est « Ouvertes » ou « En construction » dans le SIIS seront incluses dans la liste des écoles pour les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2019-2020 admissibles au financement des écoles et des installations et incluses dans le SIFE.

Étant donné qu'il est possible que certaines données prennent du temps à obtenir, notamment le numéro de la BDICE et la cartographie SIG permettant le calcul des distances jusqu'à l'école, nous recommandons aux conseils d'entreprendre la mise à jour des données sur les nouvelles écoles dès que possible, si cela n'a pas encore été fait. De plus, le ministère comprend que certaines données, comme les codes postaux, ne sont peut-être pas disponibles au moment de la vérification. Toutefois, les conseils devraient mettre à jour les systèmes avec ce qui est disponible, en attendant l'information complète.

## **Item 2 – Vérification de tous les autres numéros SIIS (existants et proposés)**

L'item 2 exige l'examen et la vérification de tous les autres numéros SFIS non couverts par l'item 1, tel que les entrées pour les paliers de la formation continue, les bureaux opérationnels et administratifs, les programmes de soins et traitement, etc. afin d'assurer un inventaire complet et précis des installations scolaires. Les conseils scolaires doivent vérifier cette liste, pour améliorer et aligner les fonctionnalités du SIIS avec d'autres systèmes, y compris SISOn, SIFE, VFA.Facility, la base de données de consommation énergétique et assurer l'intégrité des données pour le futur Système d'information sur les immobilisations en Éducation (SIIÉ). Cela permettra d'améliorer la capacité de production de rapports et l'utilisation des données transversales entre les

systemes.

### **Item 3 – Vérification de la nomenclature normalisée (pour le SIIS seulement)**

Selon la mise à jour au sujet du SIIE (modernisation du SIIS) du 13 février 2017, l'équipe SIIS, changera la convention de nomenclature du SIIS pour normaliser et simplifier l'affichage des noms d'école afin d'en assurer leur cohérence et afin de simplifier leur migration vers dans le nouveau système (SIIE). Les attributs dans les noms des écoles (tels qu'élémentaire ou public) qui sont capturés dans d'autres champs de données (tels que le palier) seront supprimés des noms d'école. Nous utilisons ce processus de vérification pour recevoir les commentaires des conseils scolaires sur la convention de nomenclature normalisée proposée par le ministère pour une utilisation restreinte au SIIS.

### **Item 4 – Vérification de diverses informations immobilières du gouvernement**

Le gouvernement est dans le processus de compiler une image complète et précise de la situation financière de l'Ontario. Un élément clé de cet exercice est de comprendre la composition du parc immobilier actuellement sous le contrôle des ministères, des organismes et du secteur public élargi. À cette fin, les conseils scolaires doivent fournir les renseignements suivants relatifs aux sites et aux bâtiments :

- Les aires locatives (m<sup>2</sup>) de chaque bâtiment leur appartenant;
- La confirmation si chaque bâtiment a une signification patrimoniale; et finalement
- Le nombre et le type de drapeaux affichés sur le ou les mâts sur chaque site opéré par le conseil.

### **Échéancier**

La vérification des données des écoles comporte deux dates d'échéances cette année :

- Item 1 et 4 – le 25 janvier 2019
- Item 2 et 3 – le 29 mars 2019

Pour chaque soumission, veuillez fournir la liste Excel vérifiée avec toutes les modifications requises. Assurez-vous que tous les changements apportés au SISO et au SIIS sont complétés et inclus dans les fichiers Excel.

Veuillez noter que l'équipe SIIS est à votre disposition tout au long de ce processus. Tous les fichiers doivent être retournés par courriel à [CPPB-SFIS.Support@ontario.ca](mailto:CPPB-SFIS.Support@ontario.ca). Veuillez copier Alexandre Beaudin.

## **CONTACTS**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Pour le support au sujet du SIIS	<a href="mailto:CPPB-SFIS.Support@ontario.ca">CPPB-SFIS.Support@ontario.ca</a> C. c. : <a href="mailto:Alexandre.Beaudin@ontario.ca">Alexandre.Beaudin@ontario.ca</a>
Pour le support au sujet de SISON	<a href="mailto:ONSIS_SISON@ontario.ca">ONSIS_SISON@ontario.ca</a>
Hitesh Chopra, gestionnaire Unité des politiques d'immobilisations scolaires	416-325-1887 <a href="mailto:Hitesh.Chopra@Ontario.ca">Hitesh.Chopra@Ontario.ca</a>
Alexandre Beaudin, gestionnaire Unité du soutien aux politiques et aux programmes d'immobilisations	647-464-0920 <a href="mailto:Alexandre.Beaudin@ontario.ca">Alexandre.Beaudin@ontario.ca</a>
Colleen Hogan, directrice Direction des politiques d'immobilisations	416-325-1705 <a href="mailto:Colleen.Hogan@ontario.ca">Colleen.Hogan@ontario.ca</a>

Cordialement,

*Original signed by:*

Joshua Paul  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires